Service de Presse

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Revue de la presse arménienne du 11 juin 2019

Projet de loi controversé sur les réductions d'impôts / La presse indique que le Parlement a approuvé d'importantes réductions d'impôts qui, selon le gouvernement, stimuleront la croissance économique en Arménie. Selon le projet de loi, il est proposé de 1/fixer un impôt à taux unique sur le revenu des particuliers, 2/réduire de 20% à 18% l'impôt sur les sociétés et 3/ rendre un plus grand nombre de petites entreprises éligibles pour bénéficier d'un impôt préférentiel. Ces mesures entreraient en vigueur le 1er janvier 2020. La presse note que les modifications à venir profiteront principalement aux personnes aux revenus élevés, car le projet de loi fixera un impôt sur le revenu de 23% pour tous les individus. Les Arméniens qui gagnent jusqu'à 150 000 drams (276 euros) par mois paient actuellement 23% de leurs revenus à l'État, tandis que le taux pour des salaires mensuels allant de 150 000 à 2 millions de drams (276 à 3688 euros) est actuellement fixé à 28%. Ceux qui ont des revenus supérieurs à 2 millions de drams (3688 euros) payent 36% de taxe. *168 jam* indique que d'après le projet de loi, les impôts seront réduits pour ceux qui ont déjà un salaire « confortable », mais ne fera aucune différence pour les deux tiers de la population active du pays qui gagnent jusqu'à 150 000 drams. De plus, ce taux sera progressivement ramené à 20% au cours des trois prochaines années. Selon Nikol Pachinian, ces mesures dissuaderont les employeurs de sous-déclarer les salaires de leurs travailleurs à des fins d'évasion fiscale et de stimuler une activité économique plus large. Les critiques, parmi lesquels les 32 législateurs de l'opposition qui ont voté contre les réductions d'impôt, rejettent ces arguments. Selon eux, l'impôt uniforme est injuste et ne ferait qu'aggraver l'inégalité de revenus déjà importante en Arménie. Le projet de loi prévoit également une augmentation significative des taxes d'accise perçues sur le tabac et l'alcool. Cela devrait compenser en partie la perte à court terme des recettes budgétaires du gouvernement qui résultera inévitablement des réductions d'impôts. *168 jam* indique que la taxe d'accise est une taxe indirecte et donc payée par le consommateur, ce qui entrainera une augmentation des prix. *168 jam* indique que la société a du mal à comprendre, du point de vue de la justice sociale, pourquoi seules les personnes à revenus élevés devraient bénéficier de ces changements.

Forum d'affaires arméno- italien à Erevan / Les journaux rendent compte de la tenue à Erevan d'un forum d'affaires arméno- italien organisé à l'initiative conjointe de l'Agence italienne du commerce (ICE), de l'Association des constructeurs nationaux italiens (ANCE), de l'Association des entreprises d'ingénierie, d'architecture, de conseils techniques et économiques (OICE), de l'Association italienne des fabricants de produits électroniques (ANIE), CDP Group Simest et du gouvernement arménien. D'après la presse, le forum a réuni 14 représentants des entreprises italiennes, trois associations professionnelles italiennes et 73 entreprises arméniennes. Selon l'Ambassadeur d'Italie en Arménie, Vincenzo Del Monaco, les hommes d'affaires italiens aimeraient en savoir plus sur le marché arménien, en particulier dans les secteurs de l'infrastructure, de la technologie et de la ville intelligente. Selon le Président de la Chambre de commerce italienne, Pierre Eolo Celeste, les entreprises italiennes envisageraient un investissement de 1,5 milliard de dollars pour la construction de l'autoroute Nord-Sud à travers l'Arménie. Le paquet d'investissement a été présenté lors de ce forum.

Le Secrétaire du Conseil de sécurité du Haut-Karabakh a été relevé de ses fonctions/ *Armenpress* indique que le Président de facto du Haut- Karabakh, Bako Sahakyan, a signé un décret selon lequel Vitaly Balasanyan a été relevé de ses fonctions de secrétaire du Conseil de sécurité. D'après *168 jam*, il s'agit de résultat de pressions de la part des autorités arméniennes. Le trihebdomadaire rappelle les relations tendues entre Nikol Pachinian et Vitaly Balasanyan en raison des critiques dures de ce dernier de la politique des nouvelles autorités concernant le conflit du Haut-Karabakh. D'après *168 jam*, Nikol Pachinian semble mener *« une politique d'élimination de toute personne au sein des autorités du Haut-Karabakh qui critiquent son gouvernement ou qui pourraient empêcher la réalisation du projet de règlement de Pachinian »*. D'après le journal, ce processus aurait commencé en 2018 par les démissions « imposées » de l'ancien ministre de la Défense et Directeur du Service des situations d'urgence du Haut-Karabakh, Levon Mnatsakanyan et du Chef du Service de la sécurité national du HK, lieutenant-général, Arshavir Gharamyan.

La dette publique de l'Arménie a légèrement augmenté/ *Joghovourd* présente les dernières statistiques de la dette publique de l'Arménie selon lesquelles la dette augmente, mais à un rythme très bas. Selon les données officiels, au 31 mai, la dette publique de l'Arménie s'élevait à 6 milliards 924,5 millions de dollars, alors qu'elle s'élevait à 6 milliards 899,4 millions le mois dernier et à 6 milliards 922,9 millions au début de l'année. *Joghovourd* note qu'au cours de cette période, la dette du gouvernement a augmenté de 6 milliards 379,8 millions de dollars, alors qu'au début de l'année, elle était légèrement inférieure : 6 milliards 372,9 millions de dollars. Quant à la dette extérieure de l'Arménie, elle est actuellement de 4 milliards 917,2 millions de dollars alors qu'au début de l'année elle s'élevait à 4 milliards 982,8 millions de dollars, ce qui signifie que le gouvernement n'a pas attiré de nouvelles ressources en crédit cette année. D'après *Joghovourd*, la dette publique de l'Arménie a augmenté principalement en raison de la dette intérieure.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Hayastani Hanrapetoutioun- ***quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;*** *Azg*- ***hebdomadaire, tirage-3000 exemplaires ;*** *Haykakan Jamanak*- ***quotidien, tirage-6500 exemplaires ;*** *Aravot*- ***quotidien, tirage-2718 exemplaires ;*** *Jamanak*- ***quotidien, tirage- 5300 exemplaires ;*** *Hraparak*-***quotidien, tirage-3400 exemplaires ;*** *Joghovourd*-***quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Golos Arménii*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ;*** *Novoyé Vrémia*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ;*** *168 Jam*- ***hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ;*** *Respoublika Arménia*- ***bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires.***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.